



# Relations partenariales avec les associations : quel(s) financement(s) publics sous quel(s) critère(s) ?

## Présentation

Le partenariat mairie et associations dans le cadre d'un ancrage locale nécessite d'aider les élus à comprendre et à évaluer l'action des associations sur leur territoire afin de déterminer le type de financement public et d'aide financière leur seront alloués selon leur utilité sociale.

## Organisation de la formation

---

Formation dispensée en présentiel (2 journées de 7 heures, soit 14 heures).

La première journée consistera à présenter les différentes formes de partenariats possibles avec les associations, et les modalités de financement(s) public(s) opportuns.

La seconde journée sera consacrée à l'analyse de cas sur apport des stagiaires ou sur propositions de la formation

## Modalités d'évaluation

---

Les attentes des inscrits seront recueillies en début de formation. Une évaluation individuelle détaillée sera diffusée à la fin de la formation.

Un temps de bilan collectif viendra clôturer la session.

## Admission

### Droits d'inscription

---

1200 € / personne

## Infos pratiques

- > **Composante(s)** : UFR Sciences Sociales, Service Formation Continue et Alternance
- > **Modalité d'enseignement** : Formation continue